

ANNEYVILLE

AMBOURYVILLE

Le P'tit Journal



Sommaire

Mots des Maires	3
Informations diverses	4
Association Presqu'île Madagascar	8
Voyage des anciens	10
Café Littéraire	13
Du côté de l'école	16
MJC	19
Petites annonces	34
L'espace des enfants	36

Festival Lecture à voix haute	5
Bibliothèque Communale	5
Prochaines Expositions	7
Soirée contes	12
Les racines de notre village	35

Culture**Infos**

Nettoyage bords de routes	4
PLU	4
Transport scolaire des collégiens	5
Prévention	9
Etat Civil	33

Commission des travaux	23
Réunion du 12 Décembre 2014	24
Réunion du 16 Mars 2015	26
Réunion du 13 Avril 2015	31

**Reunions
Conseil****Détente**

Cabaret musical	12
Animations	13
Gymnastique Volontaire	13
Tennis	15
Fêtes des voisins	18
Dynamic Club	20



Le mot du maire d'Anneville - Ambourville

Chers Annevillais Ambourvillais

Une bien triste nouvelle nous est parvenue le 14 février dernier.

Nous avons appris le décès de notre secrétaire de mairie Nathalie Saunier.

Ce fut une grande peine pour les élus, les employés, les administrés et partenaires de voir partir une collaboratrice qui a travaillé pendant plus de dix ans au sein de notre commune.

Nous garderons un excellent souvenir de Nathalie et nous sommes de tout cœur avec sa famille en cette période difficile.

Le conseil municipal a voté dernièrement le budget communal pour 2015.

Malgré une baisse significative de la dotation de l'Etat et des attributions de compensation de la Métropole, nous avons affecté plus de 800 000€ pour les investissements dans les bâtiments, les matériels et les aménagements divers.

Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale, les impôts communaux ne seront pas augmentés car nos ménages subissent déjà une pression fiscale importante.

La fin d'année scolaire approche. C'est avec regret que nous avons été informés du projet d'une fermeture de classe pour la rentrée prochaine. La baisse des effectifs en est une des raisons mais également le transfert des professeurs des écoles vers les zones prioritaires d'éducation.

Pourquoi détériorer des situations qui fonctionnent bien ? Je pense que nos enfants dans les campagnes ont droit eux aussi à l'égalité des chances pour bien démarrer dans la vie.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés : les parents, les élus, les enseignants et tous ceux qui sont venus soutenir l'école Jean Mermoz. Restons mobilisés jusqu'au bout et espérons que le bon sens l'emportera.

A l'approche des congés estivaux, je vous souhaite à tous de profiter d'un peu de repos et surtout de notre magnifique village.

Chaleureusement
Eric Lefebvre

Le mot du maire délégué d'Ambourville

Chers Ambourvillais,
chers Annevillais,



L'été approche, et les vacances commencent à se profiler pour certains. Cependant, ce n'est pas pour autant que les projets de la commune ralentissent. En effet,

la couverture de la mairie d'Ambourville ainsi que celle de l'école devraient être rénovées. Clôtures et sanitaires vont également être remplacés à l'école et une classe sera repeinte. L'embellissement et l'entretien de la commune suit son cours, pour le plus grand plaisir de tous.

Cette année, le salon de la peinture et de la sculpture a encore été une belle réussite. Une quarantaine d'artistes étaient présents. Les peintres et sculpteurs de la presqu'île et d'ailleurs ont pu nous impressionner par leur savoir-faire. Les moments de contemplation et d'échanges avec les créateurs sont toujours enrichissants !

Nous avons également encore eu la chance d'accueillir le chœur Cyllène. Chorale atypique de chants en mouvements. Les spectateurs ont été ravis d'apprendre une chanson et de pouvoir tous ensemble la chanter en canon.

Soirées contes, expositions variées... Les activités proposées nous permettent de passer d'agréables moments dans notre village où il fait bon vivre !

En attendant le rendez-vous du troisième week-end de septembre pour la traditionnelle fête de la Saint Côme à Ambourville, organisée par le comité des fêtes, je vous souhaite de très agréables vacances d'été.

Bien Chaleureusement
Samuel Fieffé

4 Informations Diverses

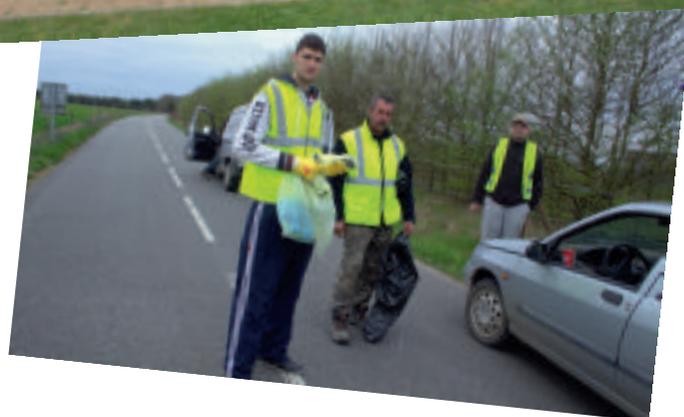
Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

Opération nettoyage des bords de route.

Samedi 11 Avril dès 8h30, après un bon petit café bien chaud servi par Janine et Christine, une quinzaine de chasseurs de l'association de chasse communale sous la présidence de M. Agasse et quelques élus, ont pris la direction des bords de routes pour ramasser les ordures sauvages.

Nous nous sommes répartis par petits groupes sur les territoires d'Anneville et d'Ambourville et la collecte fut importante !

Après 3 bonnes heures de ramassage et le camion benne de la commune bien rempli, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié au Club House du stade.



Le long travail d'élaboration du PLU prend forme. Les différents zonages (habitat, activité, naturel) sont pratiquement déterminés, ils seront validés lors des prochaines réunions avec tous les partenaires.

Le travail consiste à délimiter les nouveaux secteurs constructibles avec de nombreuses contraintes, de permettre aux carriers d'accéder à de nouvelles ressources pour maintenir l'activité tout en préservant notre espace naturel utile à

l'agriculture locale et garantir un réaménagement de qualité.

Tous ces éléments doivent être pris en compte pour mener à bien cette tâche, c'est l'enjeu de la commune pour la prochaine décennie.

A l'issue de ces différentes phases, une réunion publique sera organisée pour vous informer de ce projet.

Plan Local d'Urbanisme



INFORMATION AUX PARENTS TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLEGIENS

RAPPEL : Les frais de transport des collégiens, comme des lycéens, sont à la charge des familles.

Pour les élèves du collège de Duclair, ces frais étaient entièrement supportés par le Syndicat Intercommunal du collège. Les 13 communes du syndicat, dont Anneville-Ambourville est une des membres, participaient à cette prise en charge.

Les missions principales du syndicat sont : les gestions des transports et du gymnase de l'ancien collège, situé rue Schuman, payé à sa construction par l'ensemble des communes adhérentes.

Le nouveau collège, financé entièrement par le département a été ouvert en novembre 2014 et un gymnase neuf y est intégré.

L'ancien gymnase perd ainsi sa vocation intercommunale ce qui va entraîner la dissolution prochaine du syndicat. La gratuité du transport des collégiens domiciliés sur les communes membres est, de ce fait, remise en cause.

A sa dissolution complète, les dépenses pour le transport des collégiens ne pourront plus être intégrées dans les budgets communaux.

En effet, la compétence transport scolaire de notre commune ne concerne que les élèves de l'école Jean Mermoz et, suite à la convention signée avec la Métropole, le transport des collégiens jusqu'au bac.

En attendant la dissolution totale du syndicat, (dont la date n'est pas connue à ce jour) et pour l'année scolaire 2015/2016, les communes concernées pourront continuer à participer au financement des transports des collégiens mais les familles commenceront à être sollicitées.

Le budget global du syndicat pour les transports est de : 128 000 €.

Anneville-Ambourville devra verser 10 806 € et la participation annuelle des familles sera de 60 € / enfant dès la rentrée de septembre. La carte "Astuce" permet également l'accès aux autres transports en commun tels que : TEOR, FILO'R, Métro, Car ligne 30...

Lorsque cette information sera officielle les parents concernés seront avertis par courrier.

Les sommes demandées, par année scolaire, dans les autres collèges de la Métropole sont actuellement de 60 € pour les jeunes de moins de 12 ans et de 155 € pour les plus de 12 ans. Ce sont des montants équivalents qui pourront être demandés dans le futur pour les élèves du collège de Duclair.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ANNEVILLE AMBOURVILLE

Rappel des horaires :

- Lundi : de 16h 15 à 17h 15
- Mercredi : de 14h à 16h
- Samedi : de 10h à 12h

La bibliothèque reste ouverte au public uniquement le samedi matin pendant les grandes vacances scolaires d'été. Fermeture pendant les vacances de fin d'année.

Contact :

Michel Lequesne au 02 35 37 69 12 - 06 09 53 22 30
Courriel : bibliotheque.anneville@laposte.net

Festival de lecture à voix haute

Samedi 10 octobre 2015 à la salle des fêtes d'Anneville Ambourville

Au programme:

18h: la compagnie "Le théâtre de la Canaille" dans "la chance de sa vie d'Alan Bennet"

20h: la compagnie "le Théâtre Musical Coulisses" dans des nouvelles inédites

Un apéritif dînatoire sera servi pendant l'entracte

ENTRÉE LIBRE

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

EXPOSITION « LA CHAUSSEE JULES CESAR »

Créée par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, et organisée par la bibliothèque d'Anneville Ambourville, l'exposition retrace l'histoire de la voie romaine Jules César de Paris à Harfleur en passant par Rouen.

21 panneaux composent celle-ci + 1 panneau consacré à l'époque gallo-romaine, se rapportant à la presqu'île, mis à disposition par Gilbert Fromager.

Cette exposition était visible du 19 janvier au 6 février 2015 dans la salle de conseil de la mairie, et de nombreux habitants ont pu l'apprécier lors de leurs déplacements à la mairie ou à la bibliothèque. De plus, deux classes de l'école d'Anneville-



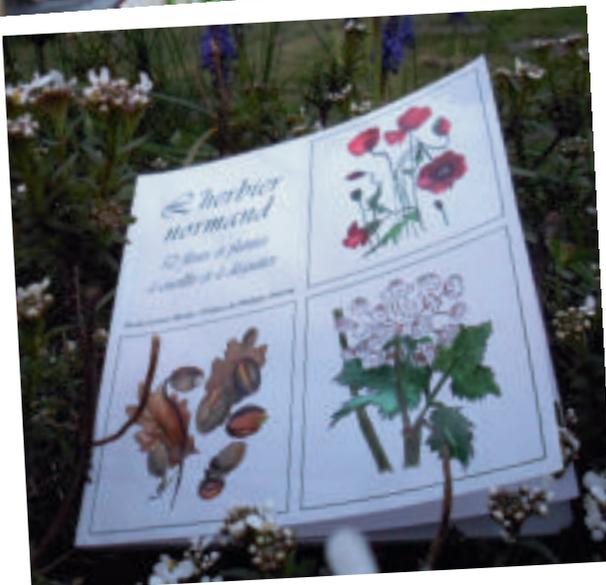
Ambourville et les élèves du collège de Montfort sur Risle, ont pu après visite bénéficier de dossiers pédagogiques mis à leur disposition destinés à l'étude approfondie de cette période en classe

EXPOSITION « L'HERBIER NORMAND »

Magnifique exposition, qui s'est déroulée du 1er avril au 9 mai 2015 à la Bibliothèque communale d'Anneville Ambourville. Cette exposition composée de huit panneaux muraux et douze tableaux, était conçue, et animée le samedi 25 avril, par Nicole Leroux Morlet, l'auteur de l'ouvrage l'Herbier Normand préfacé par Philippe Delerm. Après l'épreuve de reconnaissance de plantes sauvages comestibles, les cordons bleus se sont précipités sur leur carnet de recettes, pour terminer par une dégustation très appréciée des diverses préparations concoctées par Nicole. Il est à signaler que les illustrations de l'ouvrage l'Herbier Normand sont toutes des aquarelles exécutées par l'auteur ; de véritables petits chefs-d'œuvre.

Le livre l'Herbier Normand peut être consulté ou emprunté à la bibliothèque. On peut également l'acquérir dans certaines librairies pour la somme de 16,90€.

Cette exposition était offerte par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande



Bibliothèque Sonore

Reconnue d'utilité publique en 1977

Destinée aux personnes empêchées de lire par déficience visuelle ou par un handicap médicalement attesté, cette bibliothèque met gratuitement à leur disposition des livres et revues sonores enregistrés en mp3. Son catalogue d'ouvrages offre une grande diversité pour tous les genres de littératures, y compris des revues hebdomadaires et mensuelles et des livres pour la jeunesse, ainsi que la littérature étudiée en classe.

Une convention entre la bibliothèque communale d'Anneville Ambourville, associée avec la bibliothèque du Dynamic.Club88 de Berville sur Seine, est en cours de préparation avec la bibliothèque sonore de Rouen, afin de mettre en place les moyens nécessaires à ce projet.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par la mise à disposition de documents sonores, pour cause d'âge ou d'handicap, n'hésitez pas à vous rapprocher du responsable des bibliothèques concernées au

02 35 37 69 12
06 09 53 22 30

L'ASSOCIATION



le livre
qu'on
écoute

PROCHAINES EXPOSITIONS

Du samedi 19 septembre au 7 novembre
2015 : LE MONDE DES ABEILLES



Projet 2016 : LE LOUP



Œuvre de Sœur GUIBERT au profit des enfants malgaches.

La nouvelle présidente Madame Edith de Bussy et les membres de l'Association Presqu'île Madagascar ont organisé le samedi 7 mars 2015 le 38ème loto au profit des enfants déshérités de Madagascar.

Cette année, la salle Pierre de Coubertin s'est rapidement remplie de fidèles depuis 1978 et, heureusement nous ont rejoints de nouveaux jeunes joueurs.

Sœur Guibert qui avait mis en place ce centre d'accueil pour les enfants déshérités d'Antananarivo nous a malheureusement quittés après 70 ans de bons et loyaux services mais son œuvre continue.

L'argent récolté au cours de la soirée a été envoyé au service des œuvres missionnaires à Paris et sera remis directement à Sœur Marie Annick Labrousse qui a succédé à Sœur Guibert sur le terrain.

Comme par le passé, de nombreux lots attractifs étaient proposés. Les plus chanceux ont remporté les gros lots : le lave-vaisselle, la tablette numérique, l'ordinateur portable.

Le lave vitre karcher, les filets garnis, les outils de jardin, la mallette d'outillage, un tableau peint à l'huile... tous les lots ont été distribués et la partie à l'américaine a été très appréciée.

De généreux donateurs nous offrent ou nous permettent d'acheter des lots, soyez en tous remerciés et on peut toujours compter sur l'aide efficace de Philippe d'Oliveira et Stéphane Noury pour animer la soirée.

**Rendez-vous,
le 1er samedi de mars 2016
à Berville sur Seine.**



PREVENTION SECURITE

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

Un numéro : le 17

Mardi 15 janvier, une centaine de personnes de la presqu'île s'est retrouvée, salle P de Coubertin, pour entendre les conseils du Major J Guéry et de B Monnier de Groupama. Le sujet était :

AVOIR LES BONS REFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES.

Le monde rural n'est pas épargné et quelques habitants de la presqu'île ont été victimes de ces actes de malveillance.

Comment les éviter ? La moyenne pour commettre un vol est de 20 minutes alors plus le cambrioleur aura d'obstacles à franchir, plus vite il renoncera.

Voici quelques conseils élémentaires qui peuvent vous éviter des désagréments.

- Fermez votre porte d'entrée même si vous êtes chez vous. Ne laissez pas une clé dans la serrure d'une porte vitrée.

- Evitez de laisser les fenêtres ouvertes. Rangez les échelles, les outils...

- Placez loin des accès et en lieu sûr votre sac, vos clés de voiture, vos bijoux, votre carte de crédit.

- N'écrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés et ne laissez pas vos clés sous le paillason ou un pot de fleurs.

- Fermez vos volets, votre portail.

- Posez des détecteurs de présence.

- Ne laissez jamais une personne inconnue rentrer chez vous, même si elle vous présente une carte professionnelle. Posez un entrebâilleur.

- Ne laissez pas penser que vous vivez seul(e).

En cas d'absence prolongée de votre domicile :

Celui-ci doit paraître habité. Faites ouvrir les volets, utilisez un programmateur pour la lumière, la radio, la télé.

Faites suivre ou faites relever le courrier.

Prévenez une personne de confiance de votre entourage de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable.

Pensez à : Opération Tranquillité vacances : des patrouilles de gendarmerie sont organisées pour surveiller votre domicile.

Si malgré tous ces conseils vous êtes victime d'un cambriolage, évitez de rentrer dans la maison pour ne pas polluer la scène.

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

Avant l'arrivée des gendarmes, ne touchez à rien.

Déposez plainte à la brigade de gendarmerie, faites opposition auprès de votre banque (0 892 705 705 pour une carte bancaire et 0892 68 32 08 pour un chéquier) et déclarez le vol à votre assureur. Les photos des objets seront très utiles pour l'enquête.

En conclusion, sans devenir suspicieux de façon excessive, il faut être vigilant et signaler tout fait, tout véhicule suspects en composant le 17, c'est du civisme tout simplement et ne pas oublier que le réseau des voisins est très utile en cas d'absence.



10 Voyage des anciens

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46



La météo avait prévu une journée caniculaire pour ce vendredi 5 juin, date retenue pour le voyage des Anciens. Ceux qui étaient à l'extérieur sur le bateau peuvent témoigner que la chaleur n'était pas au rendez-vous.

La journée fut consacrée à la visite du Havre.

Le matin, pour commencer, visite commentée du port en bateau : 1er port français pour le commerce extérieur, 2ème port pétrolier et 5ème port européen. Nous avons navigué près des terminaux pétroliers et céréaliers, du terminal à conteneurs... Un petit tour agité vers la plage pour découvrir le Havre depuis la mer, voir le port de plaisance et un ferry en partance pour l'Angleterre et l'heure du repas ayant sonné, nous nous sommes dirigés vers le Palais des Régates à Ste Adresse.

Cadre agréable, belles tables, vue sur la mer, repas excellent, service parfait, ce fut un vrai régal pour les yeux et les papilles.



Voyage des anciens

11

Juin 2015 - Le Petit Journal N°46



L'après-midi, nous avons retrouvé une guide de l'office du tourisme pour, cette fois-ci, un tour historique dans la ville. Dans de nombreux quartiers, le rôle de l'architecte Auguste Perret dans la reconstruction du Havre fut prépondérant pour son classement à l'Unesco. Nous avons terminé le circuit par la visite de l'église St Joseph, si particulière par son architecture et ses vitraux.

Ce fut un tour d'horizon, peut-être un peu rapide, mais pour beaucoup une découverte.

Chaque année, les membres du CCAS proposent un voyage différent et essaient de satisfaire la majorité des Séniors d'Anneville-Ambourville.

Nous pensons maintenant à l'organisation du repas annuel du dimanche 4 octobre, n'oubliez pas la date. N'oubliez pas non plus que chaque 2ème jeudi du mois, nous avons le plaisir de vous accueillir à 14h00 au presbytère.





Cabaret musical du samedi 11 avril 2015

Dès 20h. un public mélomane se presse pour venir écouter ces artistes de talent. D'emblée, DJOR, 15 ans, nous enchante de sa voix pure et envoûtante en interprétant des chants qu'elle a écrits et composés et s'accompagne au piano en toute simplicité.

Thimoty MAN, 18 ans, style rock, interprète des chants de sa composition ponctués par des accords de guitare et termine sa prestation par une parodie réussie de Mickaël Jackson, quelle souplesse ! Et puis la « Môme du 45 », Sylvie Duveau, avec humour et talent interprète magistralement un florilège des chansons d'Edith Piaf. La salle croule sous les applaudissements et en redemande.

Soirée contes du jeudi

Offerte par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et organisée par la bibliothèque associative du DYNAMIC.CLUB 88

Ce rendez-vous mensuel à travers les différentes communes du parc, s'est déroulé ce jeudi 7 mai dans la grange aménagée d'une habitante de la commune de Berville sur Seine.

C'est à partir du légendaire hameau cauchois, enfoncé dans un pli du vallon qui descend vers la mer, en compagnie du père Toine de Guy de Maupassant, que Michel, conteur diseur du parc nous a emmenés dans une

grande balade en calèche au travers des lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet, et finira par nous transporter d'un claquement de doigt magique à Blida, petite ville d'Algérie noyée d'oranges et de limons doux, pour y rencontrer un fabuleux personnage : Sidi Lakdar.

Entre l'âpreté du monde paysan de Maupassant et la poésie ensoleillée d'Alphonse Daudet, la bonne humeur et l'émotion se côtoyaient pour notre plus grand plaisir. Soirée très conviviale qui se terminera par quelques friandises accompagnées d'une bonne bolée de cidre normand, ben d'cheu nous.



RAPPEL DES ACTIVITES :

- Atelier peinture
- Atelier sculpture
- Atelier théâtre
- Club des anciens
- Atelier informatique
- Bibliothèque
- Café littéraire
- Danse de salon

Le tarif d'adhésion pour la rentrée septembre 2015 a été fixé à 17 euros.

CAFE LITTERAIRE

Vendredi 6 mars 2015, naissance du « Café Littéraire » de l'association.

Discussions autour d'un café ou thé, portant sur les livres et les auteurs, en toute simplicité et sans contraintes particulières. Excellente ambiance. Le café littéraire est ouvert à tous les habitants de la presqu'île et a lieu chaque premier vendredi du mois. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Une gazette a vu le jour dans la foulée de ce premier rendez-vous, mise à la disposition des adhérents de l'association, et disponible pour les autres habitants de la presqu'île sur demande.



CENTRE DE LOISIRS

Le Dynamic.Club88 assure la gestion du Centre de Loisirs de Berville sur Seine pour l'ensemble de la presqu'île. Cette année, le centre accueillera les enfants de 5 à 12 ans du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2015

Tarifs : adhésion de 10 euros

9.50 euros/jour pour les familles imposables

9 euros/jour pour les familles non imposables

Contacts pour l'ensemble des activités de l'association :

• Michel Lequesne : 06 09 53 22 30 et 02 35 37 69 12

Email : dynamic.club88@laposte.net

Blog : dynamic.club88.over-blog.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club de gymnastique USPI GYM adhérent de la FFEPGV reprendra ses cours à la rentrée de septembre. Inscriptions sur place à la salle polyvalente de Berville sur Seine.

Tarif : 72€ licence comprise

Renseignements

au 06 17 03 41 17

ou 06 09 53 22 30

et 02 35 37 69 12



Choeur Cyllène

Fête du Sport



Dimanche 13 Septembre 2015

de 10 H à 18 H

Complexe sportif d'Anneville-Ambourville

Animations toute la journée



Restauration sur place

Menu à 8 €

W 6 U N 9 8 €

USPI Tennis

Les championnats départementaux de printemps par équipe pour les seniors de plus de 45 ans viennent de se terminer, notre équipe a fini 4eme sur 6, (derrière Yvetot, Duclair et Fécamp AS nid de Verdier) avec 2 victoires et 3 défaites.

Bravo aux participants : Stéphane Poulain, Yves Bellois, Pascal Bersoult, Gilbert Fromager, Jean Luc Vignot, Alain Maillet, Denis Paine et Daniel Hardy, sans oublier Jacques Morel, blessé, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Rendez-vous est pris pour les championnats d'automne.

Saison 2015 / 2016

Les pré-inscriptions pour la saison prochaine se feront auprès de Stéphane lors des derniers cours pour les adhérents et une séance

d'inscription aura lieu le

samedi 5 septembre 2015
de 14 h à 17 h

pour toutes personnes intéressées.

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez :

* Soit nous adresser un email :
uspi.tennis@gmail.com

* Soit vous adresser aux membres du bureau :

Président : Alain MAILLET

Tél : 06 66 20 92 94

Trésorier : Daniel HARDY

Tél. 02 35 37 82 32

Secrétaire : Yves BELLOIS

Vice-Président : Jean Luc VIGNOT

Trésorier Adjoint : Jacques MOREL

Secrétaire Adjointe : Martine HARDY

Tarifs saison 2015 / 2016 :

Moins de 18 ans :

Adhésion : **55 €.**

Adhésion + entraînements
(1 h par semaine) : **115 €**

Plus de 18 ans :

Adhésion : **65 €.**

Adhésion + entraînements
(1 h par semaine) : **125 €**

Horaires des entraînements, suivant les âges et les niveaux :

Lundi de 17 h à 22 H

Vendredi de 18 h 30 à 22 h

Samedi de 10 h à 13 h

USPJ Judo

En SEPTEMBRE 2014, l'USPJ Judo a repris la saison avec un nouveau professeur, Jason COLLEATTE et une nouvelle secrétaire de bureau, Colette BESSIN, qui succède à Nathalie HAUBERT.

Début NOVEMBRE 2014, nous avons organisé notre tournoi annuel : belle réussite car nous avons reçu 223 judokas inscrits dans les clubs de DUCLAIR, CAUDEBEC-LES-ELBEUF (RCC), GRAND-QUEVILLY, CLEON, OISSEL, PAVILLY, VAL-DE-SAANE, MONTMAIN et BACQUEVILLE-EN-CAUX etc...

Fin NOVEMBRE, nous avons également organisé un repas dansant pour une centaine de personnes, qui a permis de réaliser des bénéfices, qui serviront à assister au TOURNOI DE PARIS, avec nos judokas.

La saison a donc démarré sous les meilleurs auspices.

Durant cette saison, nous avons participé à de nombreuses compétitions et tournois dans la région NORMANDIE, ainsi que dans plusieurs départements limitrophes, avec un groupe d'environ 15 jeunes compétiteurs.

Notre petit cours « ADULTES » a

aussi été bien représenté dans plusieurs manifestations, en vue du grade de 1ère DAN, c'est-à-dire CEINTURE NOIRE. Au terme des examens et démonstrations indispensables à l'obtention de ce grade, il est nécessaire d'aller chercher 100 POINTS en combats, lors de compétitions officielles.

Cela s'est concrétisé en MARS 2015 par 2 « CEINTURE NOIRE » :

. Audrey BRARD, notre Présidente

. Tom DHOLLANDE, 16 ANS, qui a intégré notre club en SEPTEMBRE 2014, ayant au préalable fait ses armes au club de BOURG-ACHARD
Une troisième « CEINTURE NOIRE »

est dans les starting-block !!!! et la relève est déjà assurée pour les années à venir dans notre cours « ADULTES ».

Venez nombreux nous rejoindre lors de la journée des SPORTS du 13 SEPTEMBRE 2015, où vous assisterez à une démonstration de KATAS pour l'obtention du 1er DAN « CEINTURE NOIRE » et où vous pourrez participer à un entraînement commun avec les adhérents de notre Club. Vous découvrirez ainsi l'art du JUDO et la vie familiale au sein de ce petit club.



Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

Rencontres chantantes à Duclair



Cinq classes de l'école se sont rendues au théâtre de Duclair en prenant le bac à pied. Les élèves sous forme de chorales devaient se produire devant d'autres classes d'écoles de la circonscription. Ces rencontres chantantes se déroulent sur plusieurs jours et à plusieurs endroits et sont riches d'enseignement. C'est un grand moment pour enfants !



La magie des plantes

Les élèves de CP se sont rendus à la Chaumière aux orties dans la commune de la Haye de Routot. L'animation, organisée par l'association du Four à Pain, nous a emmenés à travers un jardin.



Mélusine, la fée protectrice du jardin a été ensorcelée, seuls des apprentis sorciers comme nous, pouvaient la sauver. Et c'est à travers un jeu de piste que les enfants devaient découvrir les vertus des plantes et créer une potion magique afin de sauver Mélusine sous forme d'ateliers de reconnaissance de plantes, par le toucher, l'odorat et la vue.



Faire le pain perdu

Pour terminer la journée à la Chaumière aux orties sur les 5 sens, il nous manquait le goût....j'avais donc choisi une animation pour découvrir le principe de « l'économie domestique » : en effet, autrefois on n'aurait jamais jeté le pain dur, on en faisait un mets délicieux, « le pain perdu », qui dans beaucoup de familles, constituait le repas du soir.



Recette

Ingrédients :

Du pain dur



Du lait



Des œufs



Du sucre glace



De l'huile



1. Tremper le pain dans du lait, puis dans des œufs battus.
2. Faire cuire le pain dans une poêle avec de l'huile.
3. Sortir le pain sur une grille et saupoudrer de sucre.
4. Déguster chaud, c'est délicieux !

Juin 2015 - Le Petit Journal N°46

Balade osseliennne

Nos intrépides CM ont eu le plaisir de bénéficier d'une installation sportive de grande qualité dans la commune de Oissel. Le gymnase, parfaitement équipé pour la... gymnastique leur a permis de pratiquer de la poutre, des barres asymétriques, de s'entraîner à la roue et de s'exercer au cheval d'arçons. Une partie de la salle est dévolue à la gymnastique urbaine, discipline sportive en plein développement. Nos Yamakasis y ont pratiqué différents franchissements. Remercions ici l'implication de Mathieu, notre intervenant sportif, et la participation de David, tous deux professeurs de

gymnastique. Cette matinée s'est achevée sur le trampoline. Les élèves, sourire jusqu'aux

oreilles, ont enchaîné les bonds et rebonds, puis David et Mathieu ont fait une démonstration. Après deux heures d'efforts, arriva le tant attendu pique-nique, partagé avec Claire et Brigitte, nos guides pour la suite de la journée.

Une sieste à l'ombre d'un magnolia favorisa un repos indispensable avant d'entreprendre la visite des bords de Seine de Oissel. Pour commencer, visite du château ! Ce cadre fut mis à profit pour danser une valse, notre domaine de travail en sport à ce moment. Puis nous avons découvert son parc, parcouru une rue édifiée sur un ancien bras de la Seine et enfin observé les aménagements de loisirs. Nos guides ont fait revivre l'histoire de cette commune par la lecture et la compréhension de ses façades. Notre journée s'est achevée par un goûter partagé

dans les murs d'une ancienne école. Un grand merci à Claire et Brigitte pour les nombreuses heures accordées à ce projet !



C'était ENORME !

C'est avec cette exclamation que sortit un élève du Panorama XXL ! Si l'extérieur peut susciter quelques commentaires, l'intérieur est indiscutablement une réussite. La rotonde contient une toile cylindrique tendue qui représente une scène de la vie romaine placée en 312. Les élèves ont été amenés à la découvrir par l'observation des animaux qui y sont représentés. Il faut monter sur une plate-forme à 15m de hauteur pour vraiment comprendre la beauté et la richesse du spectacle qui s'offre là. La perspective est parfaitement représentée. Partout où on pose le regard on est saisi par la richesse et la précision des détails. Après les animaux, les élèves ont dû repérer les monuments caractéristiques de la cité romaine. Une animatrice était présente pour faire vivre ce moment et répondre aux innombrables questions posées.

Après le Panorama XXL, c'est l'Historial Jeanne d'Arc qui a accueilli nos culottes courtes. L'évêché, recherché après le pique-nique, accueille une présentation de l'épopée de Jeanne d'Arc établie à partir de son procès en révision. Les éclairages et les projections sont époustouffants et nous ont tenus en haleine du début à la fin.



La vie au péricolaire, c'est quoi ?

Avis des enfants !

« Nous sommes très contents de venir chaque jour. Les activités du matin sont différentes de celles du soir. On apprend différents jeux, chansons... on fait des activités autour de thématiques variées. Nous avons à notre disposition des livres pour lire autour d'un coin détente, on peut s'exprimer et dessiner sur un tableau. Nous pouvons jouer aussi librement dans des coins permanents : poupée, dinette, voitures et jeux de construction. Le péricolaire, c'est un endroit où l'on s'amuse bien et où l'on se retrouve entre copains. De plus, l'animatrice est gentille, marrante et nous fait partager son plaisir ».

Tu souhaites nous rejoindre dès la rentrée ?

Inscription dès juin auprès de la MJC de Duclair

Le péricolaire se déroule :

Le matin, du lundi au vendredi : de 7h15 à 8h50

Les Temps d'Activités Péricolaires :

le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h55 à 16h55

Un programme d'activités est proposé au trimestre :

Le soir, le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h55 à 18h30

Pour tous renseignements :

MJC Duclair
17 rue du 19 Mars 1962
76480 Duclair
02.35.37.56.80
mjc-duclair@wannadoo.fr
www.mjc-duclair.fr



voisins 2015

Fêtes des

Afin de partager un moment convivial entre voisins, l'allée Charles Péguy, aux couleurs de l'Espagne, s'est invitée à la Fête des Voisins le vendredi 29 mai 2015. Pascal BERSOULT au 17 allée Charles Péguy a offert la Paëlla et la soirée a été animée par Yannick FIQUET au 5 de cette même allée.



CAMPING de la CHÊNAIE



Les membres de l'Association ont proposé une visite guidée des lieux aux élus de la presqu'île pour les 40 ans du Camping de la Chênaie. Un vin d'honneur a clôturé ce rassemblement sympathique apprécié de tous.

MJC Duclair

Le Club des Ados

La mairie ayant signé une convention avec la MJC de Duclair, les adolescents de 11 à 16 ans peuvent participer aux activités proposées par la MJC pendant les vacances aux tarifs appliqués aux jeunes de Duclair.

EN JUILLET : 1 thème par semaine

Du 06 au 10 juillet : « ça roule »

Sécurité routière, Code, Simulateur de conduite, Karting et Diplôme 1er secours

Du 13 au 17 juillet : « Sport et Glisse »

Stand up Paddle, Kayak, Longboard et Roller

Du 19 au 25 juillet : « Séjour Montagne »

Canyoning, Trotinette et Randonnée. Hébergement en gîte

Du 27 au 31 juillet : « Atelier Graff »

Initiation, Réalisation d'une fresque avec Guillaume Moyon.

Fermeture du 3 au 24 août 2015.

EN AOÛT

Du 24 au 28 Août « Stage cirque »

Monocycle, rouleau américain, trapèze, boule d'équilibre...

INSCRIPTIONS, TARIFS et INFORMATIONS

auprès de La MJC de Duclair avant le 3 juillet 2015.

MJC 17 rue du 19 mars 1962

Tel : 02 35 37 56 80

MJC DUCLAIR
du 06 Juillet
au 28 Août 2015
3 14 ans
Loisirs d'ÉTÉ
5 jours INSCRIT = 1 jour Offert
MJC DUCLAIR - TEL : 02 35 37 56 80 - FAX : 02 35 05 35 87

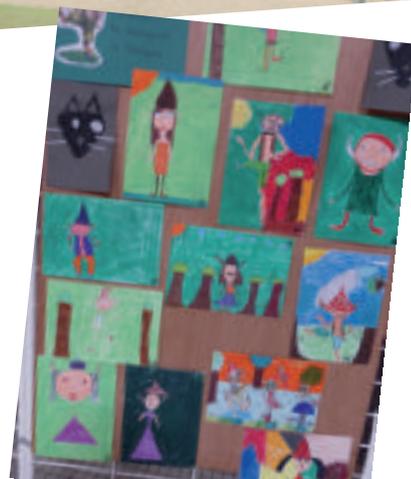
Une ambiance étrange a plané sur Anneville-Ambourville ce vendredi 20 mars, peut-être à cause de l'éclipse solaire mais, cette année, elle ne nous laissera pas un souvenir impérissable puisque la météo n'a pas permis de l'observer !

Le petit chat ne savait même plus qui il était, le perroquet a avalé tout ce qu'il a rencontré sur son passage, le ciel est descendu sur la terre, les Korrigans ont dansé vite, très vite, trop vite... Et cric et crac, une à une, les histoires de Caroline Avenel sont sorties de son sac tout au long de la journée.

Le soir, les parents en grand nombre, sont venus admirer les oeuvres des enfants exposées dans la salle Pierre de Coubertin. Belle affluence pour entendre Caroline nous parler des rêves qui peuvent aussi rapporter de l'or, des histoires de chasseur, de corde qui tire sur le soleil, de pêcheur dont le bateau s'est fracassé au cours d'une tempête, un assortiment d'oiseaux, de poissons, de renard, de taupe, des histoires d'ici et d'ailleurs.

La soirée s'est terminée par la remise des prix aux 3 lauréats du concours de dessin dans chaque classe. Les dessins sont numérotés et anonymes, les membres du jury choisissent 3 œuvres, ce sont les numéros qui sont sortis le plus souvent qui sont récompensés. Chaque numéro correspond à un nom d'enfant qui est ensuite dévoilé.

Ces livres sont payés et offerts par Monsieur le Maire E Lefebvre, le maire délégué S Fieffé et les trois adjoints J Ménager, D Bellec et J M Raguet.



M ROBERT

Récompense collective pour les élèves de la classe : 3 livres.

CLASSE DE Mme DIEN

N° 23 Clément Chancerel

N° 3 Maxine Belland

N° 27 Mathilde Grenier

CLASSE DE Mme NOHE

N° 10 Coralie Leriche

N° 19 Chloé Vattier

N° 1 Célia Chancerel

CLASSE DE Mme VATTIER

N° 18 Neil Lefebvre Ulrickson

N° 21 Lylou Fobar

N° 13 Alix Sébahi

CLASSE DE Mme LECLERC

N° 23 Maria Trohel

N° 16 Matisse Jolly

N° 21 Lucie Pottier

CLASSE de M FOUQUET

N° 18 Manon Mercier

N° 12 Benjamin Siméon

N° 13 Juliette Vattier

Félicitations aux lauréats mais aussi à tous les autres enfants qui ont participé à ce concours et merci aux enseignants pour leur soutien.



C. L. I. C Vallée de l'Austreberthe

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

Un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un lieu :

- D'accueil, d'information et d'orientation des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels.
- D'évaluation des besoins des personnes âgées.
- D'élaboration et de mise en œuvre de plans d'aide personnalisés.
- De coordination des différents professionnels du secteur gérontologique.

Le CLIC accompagne GRATUITEMENT la personne âgée pour tous les besoins de la vie quotidienne :

- **Soutien à domicile** : sortie d'hôpital, aide à domicile, habitat, télé-alarme, portage des repas, soutien aux familles, Equipe spéciale Alzheimer.
- **Aides financières** : Allocation Personnalisée d'Autonomie APA, aide sociale, caisse de retraite, CMU, mutuelle.
- **Hébergement** : famille d'accueil, maison de retraite, accueil de jour, résidences pour personnes âgées.
- **Aides administratives** : aides à la constitution du dossier, retraite, loisirs, transport, MDPH, mesures de protection, aides fiscales, maltraitance.

N'hésitez pas à contacter le CLIC Vallée de l'Austreberthe.

- Accueil du public
- Permanence téléphonique
- Visite à domicile possible sur rendez-vous

**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00.**

CLIC Vallée de l'Austreberthe
Hôpital de Barentin
17 rue Pierre et Marie Curie
76360 Barentin
TEL : 02 35 92 10 24

Métropole Rouen Normandie

Recherche éducateurs sportifs

Le Pôle de Proximité Austreberthe-Cailly de la Métropole recherche des éducateurs sportifs pour encadrer des enfants de 6 à 11 ans dans le cadre des activités Ludisports sur les communes suivantes :

- Anneville-Ambourville
- Berville-sur-Seine
- Duclair
- Epinay-sur-Duclair
- Hénouville
- Jumièges
- Quevillon
- Sainte-Marguerite-sur-Duclair
- Saint-Martin-de-Boscherville
- Saint-Paër
- Saint-Pierre-de-Varengeville
- Yville-sur-Seine

Les activités sont proposées uniquement durant l'année scolaire, sur le temps périscolaire.

Les qualifications requises sont le BEESAPT, le STAPS ou le BPJEPS.

Pour faire acte de candidature ou obtenir plus d'informations, merci de contacter :

Madame Valérie BOULANGER,
Tél. : 02.35.52.48.24

Courriel : valerie.boulanger@metropole-rouen-normandie.fr

Cérémonie du 8 Mai

8 mai 1945 : 8 mai 2015.

70 ans après, les derniers témoins continuent de nous transmettre leur vécu, leur mémoire de ces cinq années de guerre et de privations.

Les Anciens combattants, les élus et les habitants de notre commune ont commémoré la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe devant les plaques commémoratives d'Ambourville et d'Anneville. Ils se sont souvenus des victimes, de tous ceux qui contribuèrent à la victoire, des hommes et des femmes qui, au péril de leur vie, ont choisi la résistance.

Grâce à eux, nous sommes libres aujourd'hui et, comme l'a déclaré le ministre des Anciens combattants dans le message lu par M Francis Laurence :

« Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent. Souvenons-nous de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté ».

M Eric Lefebvre rappela également qu'aujourd'hui encore des hommes, des soldats continuent de se battre dans le monde pour la liberté et la paix.

Puis toutes les personnes présentes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour la cérémonie des remises des prix des jardins fleuris.

M Jean Marc Raguét, a remercié les membres de sa commission et les habitants pour leur participation au concours.

C'est grâce aux efforts de tous que la commune a reçu un prix d'excellence pour le fleurissement et en particulier au travail des employés communaux qui oeuvrent pour que notre village soit fleuri tout l'été et soit agréable à vivre.

Cette année, 38 personnes ont été récompensées.



Remise des prix des jardins fleuris

Diplômes

Prix des jardins fleuris

- Mme Colette Laurence
- Mme Marie-Claire Durieux
- Mme Joelle Acéti

Prix des espaces verts

- M. Michel Boudin
- Mme Christine Gougeon
- Mme Nadine Lasne

Les participants ont reçu un bon d'achat et ont été félicités puis tous ont partagé le verre de l'amitié.



Recherche fleurs de lavande

pour confectionner des sachets qui seront offerts dans une maison de retraite.
Prendre contact avec Madame Simon qui nous a gentiment écrit un poème pour les Anciens sur le Havre
Tel : 02 35 37 88 43



COMMISSION DES TRAVAUX

Travaux en cours

- Eglise : Seconde tranche, remplacement des pierres de façade.
- WC publics, abribus.
- Remplacement des barrières de voirie endommagées.
- Remplacement des poteaux d'éclairage endommagés.

Travaux d'été

- Rénovation couverture mairie d'Ambourville.

Ecole Jean Mermoz

- Rénovation couverture.
- Remplacement clôture et portails.
- Peinture d'une classe.
- Remplacement et peinture des sanitaires.

Travaux d'automne

- Rénovation cuisine salle des fêtes.
- Pose de 2 jeux dans la cour du presbytère.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 12 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 08 Décembre, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mr LEFEBVRE Eric, Maire.

Étaient présents : M. LEFEBVRE Éric, Mme MÉNAGER Janine, MM. FIEFFÉ Samuel, BELLEC Dominique, RAGUET Jean-Marc, VIGÉ François, COTÉ Lionel, LAURENCE Francis, Mmes GOUGEON Christine, BLONDEAU Anne-Sophie, BYHET Laurence, M. LECHEVALIER Martial.

Absentes excusées : Mmes BRARD Audrey, CHAUMERON Claire et BARRY Josiane.

Mme BARRY, empêchée d'assister à cette séance, a donné procuration par écrit pour voter en son nom à Mr LEFEBVRE.

Madame BYHET Laurence est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du 10 Octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

- MJC de Duclair : Validation des factures de 10 400 € pour la participation CESAJE , Périscolaire et adolescents et de 108 € pour l'accueil des enfants d'Anneville-Ambourville à l'ACM Bardouville pendant les vacances de la toussaint.

Ces sommes seront inscrites au chapitre 65 et au compte 6554 en participation.

DÉLIBÉRATION POUR ATTRIBUTION MARCHÉ ÉGLISE « RÉNOVATION FACADES ÉGLISE TRANCHE 2 »

Après analyse des offres suite à l'ouverture des plis avec la Commission Appels d'offres, Monsieur Valognes nous indique qu'il y a cinq entreprises conformes pour ce marché :

- NORMANDIE RENOVATION	39 368.85 €
- RPL NORMANDIE	41 411.23 €
- RENAISSANCE DU PATRIMOINE	46 951.00 €
- PAYEUX RESTAURATION	56 633.93 €
- AUX BÂTISSEURS RÉGIONAUX	100 669.00 €

C'est l'entreprise NORMANDIE RENOVATION qui a été retenue pour un montant total de 39 368.85 €.

Pour mémoire, la CREA subventionne ce projet à hauteur de 50 % du montant HT.

PROJET ACHAT D'UN CAR

Vu les normes de sécurité exigées, le car communal doit être remplacé.

Après consultation de l'UGAP, un devis a été retenu :

- Marque IVECO modèle CROSSWAY Pop pour un montant total de 149 943.51 € HT.

Une réduction de 3 % est accordée aux communes de la CREA et une subvention de 80 % sur un plafond de 110 000 € sera sollicitée également auprès de la CREA.

Le Conseil Municipal valide l'achat à l'unanimité.

Mr le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches de cette demande de subvention et à l'exécution de cette décision.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le règlement du cimetière a été révisé par la Commission et a été adopté par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Une participation communale de 300 € sera versée pour l'exhumation et le transfert vers le cimetière paysager.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la participation.

LOCATION ÉTANGS CKD RENAULT

Suite à la rencontre de Monsieur le Maire avec le responsable du CE Renault, celui-ci l'a informé qu'il désirait résilier le bail dont les CE Renault Cléon et Grand-Couronne étaient bénéficiaires.

Après discussion, il a été proposé au CE Renault Grand-Couronne, une location sur une partie de l'étang de la Grève pour un montant de 2016 € révisable selon les tarifs communaux votés par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette proposition.

DÉLIBÉRATION POUR DURÉE AMORTISSEMENT TRAVAUX EFFACEMENT ET EXTENSION RÉSEAUX

A la demande de la trésorerie, le Conseil Municipal décide de modifier la précédente délibération concernant la durée

Réunions de conseil 25

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

d'amortissement pour les participations des travaux d'effacement et d'extension des réseaux à un an.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

DÉLIBÉRATION POUR MODALITÉ ET TARIFS LOCATION VAISSELLE SALLE DES FÊTES

Rappel : La salle des fêtes louée aux élus et au personnel communal à un tarif préférentiel devra être réservée et utilisée uniquement par l'intéressé.

Le Conseil Municipal décide de louer la vaisselle à partir du 01 Janvier 2015 au tarif de :

- 1 € par couvert complet

Les modalités de location seront précisées à chaque demandeur.

Vu l'usure des appareils ménagers dans la cuisine, une étude sera menée pour le renouvellement du matériel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces propositions.

DÉLIBÉRATION POUR CHOIX PRESTATAIRE POUR ÉTABLISSEMENT DU DOCUMENT UNIQUE

Monsieur le Maire nous informe de l'obligation d'élaborer le Document Unique (évaluation et identification des risques, plan d'action...). La proposition du Centre de Gestion est retenue. Convention sur 4 ans.

- Tarif : 1786 € pour l'élaboration et 842 € annuels pour la mise à jour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis fait et établi par le Centre de Gestion.

DÉLIBÉRATION POUR SIGNATURE ACTE NOTARIAL CESSION PARCELLES PAR LA CREA A LA COMMUNE

Afin de régulariser l'acte de cession CREA/Commune d'Anneville-Ambourville, le Conseil Municipal accepte la cession gratuite des parcelles cadastrées section C N° 148-150 et 738.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

DÉLIBÉRATION POUR RENOUVELLEMENT ADHÉSION AUX SERVICES OPTIONNELS DU CENTRE DE GESTION AU 01/01/2015

Une Convention en vigueur jusqu'en l'année 2012 avec le Centre de Gestion doit être renouvelée.

La durée sera de 4 ans. Ce renouvellement prendra effet au 01/01/2015.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

DÉLIBÉRATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Le Conseil Municipal sollicite une subvention à l'ONAC d'un montant de 20 % des travaux pour la restauration des plaques commémoratives.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

RAPPORT DE LA CREA SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT 2013

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement 2013 nous a été transmis et est à consulter en Mairie.

DÉLIBÉRATION POUR ACHAT CHÈQUES « CADEAU » POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal décide, à caractère exceptionnel, d'attribuer à chaque employé communal un chèque cadeau d'une valeur de 50 € en remerciement de leurs bons et loyaux services pendant l'année.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

RÉGIME INDEMNITAIRE ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ère CLASSE

Suite à la mutation de Madame FAVENNEC Laëtitia au poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de lui verser mensuellement son Indemnité d'Administration et de Technicité.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

REMERCIEMENTS

Mr le Maire donne lecture des lettres de remerciements pour l'attribution des subventions au titre de l'année 2014 de l'USPI Générale, de l'ADMR, du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.

QUESTIONS DIVERSES

- La MFR de Neufchâtel en Bray demande une subvention pour une jeune domiciliée dans notre commune. Le Conseil Municipal décide de reporter la demande au budget 2015.

- La Gendarmerie de Duclair animera une réunion publique concernant tous les actes de malveillance au mois de janvier à la salle Pierre de Coubertin.

- Le Comité des Fêtes informe Monsieur le Maire que le coût de la location du Château des Templiers lors de la Saint Côme s'est avéré être de 1500 €.

- Un élu du Conseil Municipal demande si l'Amicale des Chasseurs peut inviter des personnes extérieures. Mr VIGÉ lui indique, que lors que l'Assemblée Générale, il a été voté que cela n'était pas possible cependant, une journée peut être accordée le dernier jour de la chasse.

- Des problèmes d'entretien des logements de SEMVIT nous ont été signalés. Monsieur le Maire prendra contact avec le bailleur social.

- Pour information, des travaux de peinture seront exécutés par nos agents dans la salle du Conseil Municipal et dans la salle des fêtes pendant l'hiver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H20.

Le Maire,
E. LEFEBVRE

La Secrétaire de Séance,
L. BYHET

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le 16 mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 février 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LEFEBVRE Eric, Maire.

Etaient présents : M. LEFEBVRE Éric, Mme MÉNAGER Janine, M. FIEFFÉ Samuel, Mme BARRY Josiane, M. BELLEC Dominique, Mme BRARD Audrey, Mme BLONDEAU Anne-Sophie, MM RAGUET Jean-Marc et VIGÉ François, Mme BYHET Laurence, M. COTÉ Lionel, Mme CHAUMERON Claire, M. LAURENCE Francis, Mme GOUGEON Christine, M. LECHEVALIER Martial.

MONSIEUR COTÉ Lionel est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2014 est adopté.

Monsieur le Maire remercie tous les élus pour leurs témoignages de sympathie suite au décès de Madame Nathalie SAUNIER.

AVIS SUR LE PROJET DU SCOT DE LA METROPOLE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du dossier transmis par la Métropole Rouen Normandie par arrêté du 11 février 2015. Monsieur le Président de la Métropole Rouen Normandie a fixé l'enquête publique de ce projet du 18 mars 2015 au 16 avril 2015 (inclus).

Par courrier du 17 novembre 2014, la commune a été destinataire du projet de SCOT de la Métropole Rouen Normandie, arrêté par l'Assemblée délibérante de la CREA le 13 octobre 2014, après plusieurs années d'études, de débats et de concertation.

Le SCOT pose à l'échelle des 71 communes de la Métropole le cadre de l'aménagement du territoire à l'horizon 2030. Il vise à mettre en cohérence les différentes politiques publiques.

Le projet du SCOT, transmis dans sa globalité, comprend les documents suivants :

- Le rapport de présentation (document de neuf tomes)

- Le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD)

- Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Globalement, les prescriptions générales contenues dans le projet du SCOT sont consensuelles et vont dans le sens d'un développement intelligent du territoire métropolitain. Il est donc proposé d'émettre un avis favorable au projet du SCOT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un AVIS FAVORABLE.

ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE D'EVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME PAR LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Monsieur le Maire indique que, par délibération en date du 06 Avril 2007, le Conseil Municipal a prescrit une révision de projet emportant mise en comptabilité/modification simplifiée du POS/PLU.

A compter du 01 Janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie est compétente en matière de « plan local d'urbanisme et document en tenant lieu ».

La loi du 20 Décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions des procédures administratives, vient compléter la loi ALUR concernant les modalités de reprises des procédures d'évolution des documents d'urbanisme engagées avant le 1er Janvier 2015.

A ce titre, l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme a été modifié, et indique : « un établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme, de document en tenant lieu, peut décider, le cas échéant après accord de la Commune concernée, d'achever toute procédure d'élaboration ou d'évolution d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un document en tenant lieu, engagée avant la date de création ou de transfert de cette compétence ».

Ainsi, l'exercice de cette compétence par la Métropole Rouen Normandie, ne permet plus à la Commune de poursuivre elle-même cette procédure. La Métropole Rouen Normandie peut la mener à son terme en lien avec la Commune et dans le respect de la procédure définie par le Code de l'Urbanisme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5217-1 et suivants ;

Vu la loi n°2014-1545 du 20 Décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives, modifiant l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme ;

Vu le décret n°2014-1604 du 23 Décembre 2014 portant création de la Métropole dénommée « Métropole Rouen Normandie » ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 06 Avril 2007 ayant prescrit la PROCEDURE ainsi que ses objectifs et ayant fixé les modalités de la concertation ;

Vu le débat organisé au sein du Conseil Municipal en date du 16 Mars 2015 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Mars 2015 ayant tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Donner son accord à la Métropole Rouen Normandie de poursuivre et achever la PROCEDURE engagée par la Commune d'ANNEVILLE-AMBOURVILLE.

ENCAISSEMENT DU CHEQUE DE REMBOURSEMENT DU SINISTRE EN DATE DU 26 FEVRIER 2013

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que suite à un sinistre survenu le 26 février 2013 dans la commune d'Anneville-Ambourville, un chèque d'acompte a été reçu en Mairie le 30 janvier 2015 de l'assurance GENERALI IARD pour un montant de 3 628.78€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de remboursement du sinistre du 26 février 2013.

REGIE DES TRANSPORTS : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014

Le Compte administratif et le Compte de gestion s'établissent comme suit :

Fonctionnement

Dépenses d'exploitation 2014 :	20 749.28€
Recettes d'exploitation 2014 :	30 835.97€
Excédent reporté :	90 592.90€

Investissement

Dépenses 2014 :	0.00€
Recettes 2014 :	0.00€
Excédent d'investissement reporté :	20 710.09€

Excédent global année 2014 : 121 389.68€

Le conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2014.

COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014

Le Compte administratif et le Compte de gestion s'établissent comme suit :

Fonctionnement

Dépenses d'exploitation 2014 :	1 014 972.84€
Recettes d'exploitation 2014 :	1 150 448.76€
Excédent reporté :	972 825.78€

Résultat de clôture Excédent 1 108 301.70€

Investissement

Dépenses 2014 :	726 581.06€
Recettes 2014 :	1 265 544.41€
Excédent d'investissement reporté :	274 421.41€

Le conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2014.

BUDGET PRIMITIF

- 274 421.41€ à l'article 001 en dépenses d'investissement
- 1 108 301.70€ à l'article 002 en recettes de fonctionnement

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, au titre de l'année 2015, la somme de 22 000€ au C.C.A.S.

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2015, au chapitre 65, Article 657362.

Le Conseil Municipal procède également au vote de l'enveloppe globale des subventions qui seront versées aux Associations au titre de l'année 2015, soit un total de 20 000€.

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2015, au chapitre 65, Article 6574.

FISCALITÉ LOCALE- TAUX D'IMPOSITION 2015

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité de maintenir pour l'année 2015 les taux de référence communaux suivants :

- Taxe d'Habitation 6.94% Produit attendu 55 916€
- Taxe Foncière (bâti) 19.01% Produit attendu 178 333€
- Taxe Foncière (non bâti) 27.69% Produit attendu 15 396€

TOTAL 249 645€

TARIFS 2015

Mr Le Maire propose les tarifs suivants, une augmentation de 2% est appliquée :

CONCESSIONS CIMETIÈRES AMBOURVILLE ET ANCIEN ANNEVILLE

15 ans	21,00 €
30 ans	35,00 €
50 ans	47,00 €

CONCESSIONS NOUVEAU CIMETIÈRE

15 ans	62,00 €
30 ans	125,00 €
50 ans	226,00 €

Réunions de conseil 29

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

CONCESSION AU COLUMBARIUM D'ANNEVILLE ET D'AMBOURVILLE

Pour 1 module 2 urnes standard	30 ans	1 137,00 €
Pour 1 module 2 urnes standard	50 ans	1 369,00 €

MARAIS COMMUNAUX

Bovin 73,00 €

PARTICIPATION A VOYAGE SCOLAIRE POUR COLLEGES ET LYCEES (accordée par enfant une fois par année scolaire)

Forfait par enfant 98,00 €

SALLE DES FÊTES

Caution	470,00€
Location du couvert	1,00 €
Location (Du vendredi à 17 H jusqu'au Dimanche à minuit)	426,00 €
Location au personnel communal, aux élus (1 fois par personne dans l'année civile)	213,00 €

Location Vin d'honneur (1 journée) 213,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote ces tarifs.

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR

Madame la Trésorière Principale de Duclair informe la Commune que des créances sont irrécouvrables du fait que les redevables sont insolubles ou introuvables.

La liste N ° 1186120215 annexée à la délibération concerne l'admission en non valeur de titres de recettes pour un montant global de 2673.75€.

Suite à cette délibération, un mandat sera émis à l'article 6541 « créances admises en non valeur ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition énoncée

PARTICIPATION DES FAMILLES AUX TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES COLLEGIENS POUR L'ANNÉE 2015/2016

Suite à la dissolution prochaine du Syndicat Intercommunal du Collège de Duclair, la gratuité du transport des collégiens domiciliés sur les 13 Communes membres est, de ce fait remise en cause.

A sa dissolution complète, les dépenses pour le transport des collégiens ne pourront plus être intégrées dans les budgets communaux.

En attendant la dissolution totale du Syndicat (dont la date n'est pas connue à ce jour) et pour l'année 2015/2016, les communes concernées pourront continuer à participer au financement des transports des collégiens mais les familles commenceront à être sollicitées.

Le budget global du Syndicat pour les transports est de 128 000€

Anneville-Ambourville devra verser 10 806€

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de maintenir sa participation communale et demande une participation des familles aux transports scolaires de 60€ par collégien pour l'année 2015/2016.

AVIS SUR PROJET D'EXPLOITATION FCH

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du dossier transmis par Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime nous informant que la Société FCH, dont le siège social se situe Sente du Colombier à Anneville-Ambourville (76480), sollicitant l'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers alluvionnaires à ciel ouvert ainsi qu'une station de transit situées à Anneville-Ambourville.

Par arrêté du 10 février 2015, Monsieur le Préfet a fixé l'enquête publique au titre des Installations Classées à l'égard de ce projet du 09 mars 2015 au 10 avril 2015 (inclus).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un AVIS FAVORABLE à la requête de la société FCH.

DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

Monsieur le Maire explique qu'en cas d'absence d'un fonctionnaire, grâce à cette délibération de principe, la Mairie peut recruter à n'importe quel moment un agent contractuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition énoncée.

ADHESION FLORYSAGE 2015

Monsieur le Maire après avoir présenté le rapport d'activités 2014 de l'Association Florysage et avoir expliqué les services qu'ils nous fournissent (Formation, Information, Animation, Conseil...), demande l'autorisation de renouveler l'adhésion à Florysage pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

REMERCIEMENTS :

- Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal des remerciements de Monsieur et Madame GABRIELLI ainsi que leurs enfants pour les gestes de reconnaissance manifestés lors de la remise du Diplôme de Maire Honoraire lors de la cérémonie des Vœux d'Anneville-Ambourville.

- Monsieur le Maire expose le bilan financier du Téléthon pour l'année 2014 dont le bénéfice est de 9 700.80€. Il remercie tous ceux qui ont participé et rappelle que les bénévoles sont les bienvenus pour les prochaines manifestations.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire expose la demande de Monsieur Jean-Marie MASSON, Maire de Saint Aubin les Elbeuf, qui par courrier en date du 29 janvier 2015, demande le soutien contre la création d'un projet de supermarché sur la RD 7 de type Super U à Cléon.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ne pas donner d'avis concernant le projet de supermarché.

- Madame Anne-Sophie BLONDEAU, par rapport au Lotissement la Forge demande s'il n'est pas possible d'intervenir auprès des propriétaires pour l'entretien des terrains privés.

- Monsieur Dominique BELLEC fait un récapitulatif des travaux en cours :

- Rénovation de la façade de l'église : tranche 2
- Abri bus : Réception des travaux de gros œuvre, de charpente, de couverture, de plomberie et de menuiserie.

Il reste à ce jour, le raccordement électrique à réceptionner car les travaux ne sont pas finis.

A l'issue, le panneau à message variable sera mis en service ainsi que l'éclairage public de la place de l'église.

- Fin des travaux de rénovation de voirie :

Lotissement « la Longue Fosse »: réfection des trottoirs, d'un parking, marquage et plantation de trois arbres.

Place de l'église, gestion des eaux pluviales, réfection du revêtement en enrobé et marquage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.

Le Maire, Le Secrétaire de séance,

E. LEFEBVRE L. COTÉ

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le 13 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 mars 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LEFEBVRE Eric, Maire.

Etaient présents : M. LEFEBVRE Eric, Mme MÉNAGER Janine, M. FIEFFÉ Samuel, Mme BARRY Josiane, M. BELLEC Dominique, Mme BLONDEAU Anne-Sophie, M. RAGUET Jean-Marc, Mme BYHET Laurence, M. COTÉ Lionel, Mme CHAUMERON Claire, M. LAURENCE Francis, Mme GOUGEON Christine, M. LECHEVALIER Martial.

Absents excusés : M. VIGÉ François a donné pouvoir à Monsieur LEFEBVRE Eric

Mme BRARD Audrey a donné pouvoir à Madame MÉNAGER Janine

Madame CHAUMERON Claire est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 16 mars 2015 est adopté.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour la tenue des bureaux de vote lors des élections Départementales ainsi que pour leur présence à la manifestation contre la fermeture d'une classe à l'école d'Anneville-Ambourville et insiste sur le fait que cette action a été très bien menée par les parents d'élèves.

REGIE DES TRANSPORTS

Monsieur Le Maire présente le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre comme suit :

*Fonctionnement :
Dépenses et recettes : 120 679.00€

*Investissement :
Dépenses et recettes : 180 000.00€
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2015.

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Monsieur Le Maire présente le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre comme suit :

*Fonctionnement :
Dépenses et recettes : 1 881 454.00€

*Investissement :
Dépenses et recettes : 821 700.00€
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2015.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de répartir les subventions 2015 de la façon suivante :

* Anciens combattants :	390 €
* ADMR :	400 €
* Bibliothèque	3 000 €
* Comité des fêtes :	4 500 €
* Coopérative scolaire :	2350 €
* Secours populaire français :	80 €
* DDEN :	90 €
* ESSOR :	170 €
* Pupilles des sapeurs pompiers :	150 €
* USPI Générale :	3 500 €
* Le bateau de Brotonne :	100 €
* Restos du cœur :	100 €
* Amicale des chasseurs	300 €
* Secours catholique de Duclair	150 €
* Aider pour vivre à Duclair (banque alimentaire):	300 €
* Association Dynamic Club	300 €
* Divers	4120 €

soit un total de 20 000 € (Article 6574 du BP 2015). Les subventions seront versées au vu d'un bilan certifié conforme.

MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2ème CLASSE

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi de poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe permanent à temps non complet de 31h50 à 35h (temps complet) ce besoin est dû au départ d'un agent technique qui a été licencié au 1er mars 2015 pour inaptitude physique à tout emploi dans la Fonction Publique Territoriale.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de porter, à compter du 1er mai 2015 de 31 heures 50 à 35 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2015.

RENOUVELLEMENT CONVENTIONS CESAJE POUR L'ANNÉE 2015

Madame MENAGER présente les Conventions de Partenariat avec la MJC de Duclair :

Convention Accueil de Loisirs « 11 - 16 ans » Vacances

La MJC de Duclair s'engage à accueillir les adolescents de la commune d'Anneville-Ambourville au sein de l'Accueil de Loisirs « 11 – 16 ans » Vacances mis en place dans le cadre des actions CESAJE pendant les vacances scolaires, la commune d'Anneville-Ambourville s'engage à verser la somme de 5400€ pour le fonctionnement de l'accueil de Loisirs « 11 – 16 ans » Vacances.

Convention Accueil de Loisirs « 3 – 11 ans » Périscolaire et Rythmes scolaires

La MJC de Duclair s'engage à accueillir les enfants de la commune d'Anneville-Ambourville au sein de

l'Accueil de Loisirs « 3 – 11 ans » Périscolaire et Rythmes scolaires mis en place dans le cadre des actions CESAJE.

La Municipalité s'engage à verser la somme de 14 756€ pour le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs « 3 – 11 ans ».

ENCAISSEMENT DU CHEQUE DE REMBOURSEMENT DU SINISTRE EN DATE DU 21 OCTOBRE 2014

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que suite aux dégradations concernant le vandalisme au stade survenu le 21 octobre 2014 dans la commune d'Anneville-Ambourville, un chèque d'acompte a été reçu en Mairie le 10 avril 2015 de l'assurance GENERALI IARD pour un montant de 10 883.43€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de remboursement du 21 octobre 2014.

TRAVAUX DU SDE76

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les projets de travaux programmés par le Syndicat Départemental d'Energie 76 pour l'année 2015 et qui seront financés par la Métropole.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'accepter les travaux suivants pour l'année 2015 :

-Le point d'éclairage public au nouvel arrêt de bus scolaire situé au 4818 route du Marais pour un montant de 1698€

-Le remplacement des candélabres dans le lotissement allée Charles Péguy et rue Jean Moulin pour un montant de 19 836.70€

Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

INDEMNITES D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES (I.E.M.P)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à compter du 1er mai 2015 à Mme FAVENNEC Laëtitia, Adjoint Administratif de 1ère classe, l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures compte tenu de ses nouvelles fonctions de secrétaire de Mairie.

Le montant annuel de l'indemnité est calculé en appliquant pour l'année 2015 un coefficient 3 au montant de référence fixé pour son grade,

Elle est versée mensuellement et sera revalorisée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

PROJET DE VIDEO SURVEILLANCE

Un diagnostic de sûreté vidéo-protection a été réalisé par la gendarmerie, il est à votre disposition en mairie afin d'en débattre au prochain Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Christine GOUGEON fait part au Conseil Municipal de l'état inacceptable de la Zone Artisanale ainsi que chez un habitant route du Marais.

Monsieur Le Maire, explique que pour la Zone Artisanale, une procédure d'expulsion est en cours par la Métropole et en ce qui concerne l'habitant route du Marais, il est très difficile d'intervenir dans les propriétés privées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Le Maire, Le Secrétaire de séance,
E. LEFEBVRE C. CHAUMERON

Etat-Civil

Naissances

Ynès REIMBOLD née le 17/02/2015 à Rouen

Rose Magalie Vanessa BUYSSÉ née le 30/03/2015 à Rouen

Mérylie Sonia Solange DOUALLE BOSQUAIN née le 27/04/2015 à Rouen

Owen Serge Dominique PLESANT né le 22/05/2015 à Mont Saint Aignan

Liam Roger Jean-Pierre DUMERGUE né le 23/05/2015 à Rouen

Angele Meryl Hélène VERPY née le 04/06/2015 à Rouen

Mariages

BALEIZAO Christophe et **LANGLOIS Christelle** le 25/04/2015

CASTEL Grégory et **SEBIRE Vanessa** le 30/05/2015

Décès

Yves Henri Roland PARIS décédé à Saint Sébastien de Morsent (Eure) le 22/01/2015

André Lucien Pierre Noury décédé à Bourg Achard le 28/01/2015

Yvette BOHIC née Gacouin décédée à Duclair le 14/04/2015

Jean CUVÉLIER décédé à Anneville-Ambourville le 29/04/2015

Paul Claude Michel ANGUE décédé à Anneville-Ambourville le 10/06/2015

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

Monsieur le Maire entouré des membres de la commission culturelle, en présence de Monsieur Christophe Bouillon, député et conseiller départemental, a souhaité la bienvenue aux 38 peintres et sculpteurs qui ont présenté leurs œuvres aux habitants d'Anneville-Ambourville pendant le week-end du 18 et 19 avril à la salle Pierre de Coubertin.

Les artistes nous ont offert un salon de qualité et les visiteurs ont apprécié leur créativité et leur talent.

Les techniques sont diverses et chacun exprime sa sensibilité à sa façon. Il faut imaginer, concevoir, réaliser et les résultats sont là pour le plaisir des yeux du spectateur.

Comme devait le souligner Eric Lefebvre au cours du vernissage : « La première exposition a eu lieu en 2002 et la famille de François Herr y avait présenté quelques aquarelles de notre célèbre peintre d'Anneville-Ambourville ».

Il a salué et remercié les artistes présents et particulièrement les artistes de la presqu'île :

Gilbert Fromager
Nicole et Jean Claude Normand
Mireille Billard
Lionel Coté
Marcelle Lefebvre
Alain et Dolorès Codevelle
Bruno Nottrelet
Simonne Méasson

« Un artiste aime communiquer, s'exprimer, s'évader, manifester ses sentiments et prendre du plaisir à créer » ajouta-t-il avant de passer la parole à M Christophe Bouillon qui souligna que notre région a de tout temps inspiré les peintres.

Une exposition étant également un moment d'échange, de convivialité, tous se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié.



A la recherche des racines 35 de notre Village (35ième épisode)

Juin 2015 - Le P'tit Journal N°46

Le temps des paysans.

Comme promis lors de l'article sur le pressoir de la Cheminée Tournante, découvrons la suite du témoignage de René Chéron, dernier fermier de la ferme du château entre 1957 et 1985.

Débutons par un petit rappel historique. En 1828, on relève sur le plan cadastral napoléonien que la commune d'Anneville sur Seine possédait près de 40% du territoire. La famille Darcel était propriétaire de 26 %. Les 34% restant se partageaient entre une dizaine de propriétaires, des laboureurs, disait-on avant la Révolution. C'étaient les familles Hulín, Paillard, Fleury, Mauger, Deric et aussi quelques nobles tels que les marquis d'Estampes et de Graville...

Mais quelles étaient les conditions de vie de ceux qui ne possédaient rien ? Certains avaient un lopin de terre soit au Marais, soit au Sablon pour les moins chanceux. Là, la terre est moins riche.

Pour la plupart d'entre eux, ces courageux annevillais exerçaient des métiers modestes tels que domestiques, journaliers... Ces derniers se louaient à la journée pour des tâches bien spécifiques, pour des travaux aux champs, à la ferme, au bois etc. Les femmes étaient servantes de ferme, employées à gages, logées, nourries mais peu ou pas payées.

Les plus aisés d'entre eux étaient peut être les fermiers qui louaient les biens ainsi que les métayers, autrement dit les gérants de fermes.

Le terme de métayage vient étymologiquement de « moitié » signifiant un partage par moitié des produits. C'est l'association d'un propriétaire qui apporte le capital et d'un métayer qui propose son travail. Le propriétaire intervient souvent directement dans la gestion de l'exploitation, mais c'est le métayer qui gère au quotidien.

Actuellement tout métayer peut à volonté faire transformer son métayage en fermage, sans que le propriétaire puisse s'y opposer. Les baux à ferme se renouvellent perpétuellement par tacite reconduction.

Ainsi les fermiers de la ferme de la Cheminée Tournante ont « tourné ». Avant 1923 c'était Monsieur Richer issu d'une vieille famille de laboureur annevillaise mentionnée en 1797 sur les registres d'état civil. Le successeur fut Monsieur Guilbert dont les ancêtres sont cités à Anneville en 1765. Enfin, Louis Alphonse Chéron venant de Sahurs prend le fermage en 1923 et c'est ainsi que des témoignages recueillis par Nicolas de Warren nous sont parvenus :

« La ferme occupait des charretiers, des vachers, les emplois ne manquaient pas ! De plus, quantité de bâtiments à usages pratiques étaient édifíés dans la cour de la ferme : porcherie, buanderie, four à pain, granges à foin... »

Jusqu'à la dernière guerre il y avait une barque à l'ancre à proximité de la grève, en face de l'escalier du château. Elle servait à la promenade, à la pêche, à traverser la Seine... Par exemple c'était utile et agréable de se rendre à la fête de Mesnil sous Jumièges en canot. Chaque ferme du bord de Seine, (elles étaient nombreuses avant guerre) avait sa barque pour plus d'autonomie. Le fleuve ne faisait pas peur aux paysans ! »



L'une des nombreuses barques que les paysans amarraient le long des berges de la Seine, ici rive gauche en face Duclair vers 1930.

Un autre exemple : René Chéron l'empruntait pour se rendre à son cours de solfège sur l'autre rive.

Pourquoi un fermier ne serait-t-il pas sensible à la musique ! « Toutes ces pratiques se perdirent lors de l'arrivée des grands navires. Leurs grosses vagues provoquées à leur passage étaient trop dangereuses pour les frêles embarcations. »

Mais revenons sur le plancher des vaches et soulignons que « Le premier tracteur, un Massey Ferguson est arrivé en 1946 dans le cadre du plan Marshall. »



Le pressoir de la Cheminée Tournante vers 1980, au temps où il était encore bâtiment agricole. Les cageots, à l'abri le long du mur, montrent bien l'activité arboricole de cette ferme au bord de Seine. Maintenant il est entièrement restauré.

La comparaison entre les plans terriers du XVIII^e et le cadastre actuel montre que l'implantation des communs n'a guère changé hormis une grange qui a été incendiée lors de la Libération en 1944 par les Canadiens qui mitraillaient préventivement tout bâtiment à proximité de leur route, celle du Marais depuis Yville.

Autre détail qui a sa solennité : « Le comte Louis de la Morandière venait une fois par an au château de la Cheminée Tournante, invariablement un dimanche après-midi d'août. Le but du voyage était de rendre visite à son fermier Ernest Chéron et de repartir avec des cageots de Reine-Claude. Notons un évènement qui avait son importance pendant la guerre. Monsieur le comte arriva avec un sac de café vert qu'il avait rapporté de Madagascar. Soigneusement grillé à la ferme, il fut dégusté avec le bonheur qu'on imagine. »

Madagascar. Soigneusement grillé à la ferme, il fut dégusté avec le bonheur qu'on imagine. »

Moralité : retrouver l'arôme d'une tasse de café décuple le plaisir de la déguster quand la guerre a provoqué sa rareté !

Profitons donc des petits bonheurs qui nous sont offerts à chaque instant alors que nous n'en avons pas toujours bien conscience.

Gilbert Fromager

L'espace des Enfants



Le P'tit Journal d'Anneville Ambourville, Revue officielle d'information municipale - ISSN : 1633-7514 - diffusée gratuitement

Impression : Copie-Plus Rouen

Rédaction, documentation et diffusion : Mairie d'Anneville-Ambourville Tel:02.35.37.57.44 Fax:02.35.37.34.67

Site internet : <http://www.anneville-ambourville.fr>

Reproduction et vente interdites

